

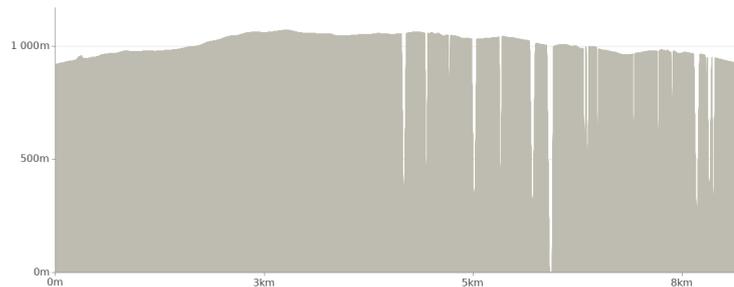
Saint-Flour communauté,  
Pôle de pleine nature  
Tél. 04 71 23 43 32  
[www.pays-saint-flour.fr](http://www.pays-saint-flour.fr)

-  **Départ : Village de Saint-Just Val d'Arcomie**
-  **2h30**
-  **7.5 km**
-  **140 m**
-  **Boucle**
-  **Jaune**
-  

## LES + RANDO

L'éclat de la pierre de granite, minutieusement taillée pour façonner les corps de fermes, les abreuvoirs et autres éléments patrimoniaux, fait tout le charme de cette superbe randonnée, marquée par l'imposant Calvaire de Recoux.

La pierre est ici présente partout, sur le chemin même, en bordure de celui-ci, aux façades des maisons. Elle garde le souvenir des hommes élevant des calvaires (Recoux) à la gloire de Dieu, mais aussi les mystères des cupules qu'on y a taillées.



**SIGNALER  
UN PROBLÈME**  
[sentinelles.sportsdenature.fr](http://sentinelles.sportsdenature.fr)



SUIVRE LE BALISAGE



Continuer tout droit



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
08 99 71 02 15

URGENCES :

**15** **17** **18** **112**  
SAMU POLICE POMPIERS NUMÉRO D'URGENCES EUROPÉEN

**PÉRIODES D'ACCESSIBILITÉ :** Toute l'année. Sous réserve de conditions météo favorables.

**TOPOGUIDE :**

**BALISAGE :** Jaune

**NATURE DU TERRAIN :** Cailloux - Terre - Non adapté aux poussettes

D) De l'église de Saint-Just. Monter par la route derrière l'église. Rejoindre la D 448 et la suivre à droite sur 350 m.

- 1) Se diriger sur un chemin à gauche, le long d'un ruisseau.
- 2) A l'entrée du hameau de La Fage, tourner à droite : la route devient un chemin au bout de 100 m. Continuer sur le chemin de gauche, entre deux maisons.
- 3) Déboucher sur la D 248. La suivre sur la droite.
- 4) Au calvaire, quitter la route pour un chemin à droite. Traverser la D 448 et continuer sur le chemin en face.
- 5) Hors circuit vers le calvaire de Recoux : monter sur la droite dans le bois de pins jusqu'au sommet (20 mn aller-retour). Suivre le chemin sur la droite et continuer toujours tout droit : le chemin suit le PR « La Pierre branlante de La Roche » (balisage bleu) sur 200 m.
- 6) Laisser le balisage bleu pour prendre le chemin à droite : on entre dans la forêt.
- 7) Rejoindre une route. La suivre sur la gauche jusqu'au hameau du Monteil.
- 8) Traverser le Monteil, puis s'engager à droite sur un chemin.
- 9) Prendre le chemin descendant à gauche puis encore à gauche 300 m plus bas.
- 10) A l'entrée de Saint-Just, prendre à droite, passer devant le café et rejoindre l'église.

Les torches pour s'éclairer la nuit. Les veillées.

«Dans le temps, il n'y avait pas la lampe électrique. Quand il était obscur, qu'on allait à la fête, on passait dans les chemins».

«On allait à la fête à Montchanson, on allait tout droit, à pied... On allait au pignon de paille, on prenait une poignée de paille, on la liait, on y mettait le feu et on s'éclairait avec ça, tant que ça tenait... On la liait avec des liens, et à mesure que le feu descendait, on descendait le lien pour faire brûler la paille. Ça s'appelait un fiocas... S'il n'y avait pas eu de liens, ça aurait brûlé d'un seul coup».

«Une fois, on était allé veiller à Pouzes, on y était resté jusqu'à minuit, on a failli se perdre en revenant à La Chassagne, tellement c'était noir. On trouvait plus le chemin... J'avais une de ces peurs, j'avais laissé les enfants, j'avais peur qu'il arrive quelque chose, je pleurais par là-bas».

«A Pouzes, y'avait Robert, le Robertou, qui jouait du violon...»

M. Bigot, 3 février 1988. La Chassagne de Saint-Just.

